



CONSEIL DE LA SECTION DE BIOLOGIE

Procès-verbal de la séance du 16 mai 2018 à 16h00

- Présents : Madame T. Fitzpatrick, Monsieur P. Guichard
Corps professoral
- Messieurs J. Montoya Burgos, X. Perret
Corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche
- Mesdames H. Brodier, S. Sarton-Loheac
Corps des étudiants
- Monsieur F. Mermoud
Corps du personnel administratif et technique
- Assistent à la séance : Monsieur D. Picard, président de la Section de biologie
Madame S. Bellay, administratrice de la Section de biologie
- Excusés : Madame E. Nagoshi, Monsieur R. Loewith - Corps professoral
- Invités (point 3) : Madame F. Stutz, Monsieur M. Milinkovich
-

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2018

Le procès-verbal est approuvé avec modifications demandées par X. Perret

2. Communications du Président de Section

Les règlements et plans d'études des Bachelor en biologie et en archéologie préhistorique ont été acceptés par le conseil participatif de la Faculté.

3. Election de la présidence de la Section de biologie

X. Perret ouvre la discussion.

J. Montoya demande qui remplacera A. Sanchez-Mazas?

M. Milinkovitch indique plusieurs possibilités :

- Coordinateur-trice du PhD in life sciences qui pourrait avoir un 25% supplémentaire par exemple
- une très bonne candidature a été reçue d'une ancienne étudiante (Bsc+Msc à UniGe + PhD à l'Epfl)

X. Perret demande quelles sont les qualifications requises pour une bonne conseillère aux études: connaître la maison, parler parfaitement le français, comprendre la recherche.

F. Stutz trouverai positif que ce soit le-la coordinateur-trice car la personne serait sur place et qui serait en contact avec tout le monde; elle pourrait participer aux discussions concernant les enseignements, notamment ceux à renouveler (être plus consciente de ce qui se passe).

J. Montoya demande si jusqu'à présent c'était toujours des responsables de la Section avec un pouvoir décisionnel.

S. Bellay précise que la fonction fait partie des CER et pas du PAT.

T. Fitzpatrick demande d'où viendra le budget? M. Milinkovitch dit qu'il y a plusieurs pistes mais qu'il ne peut pas encore répondre à cette question; il doit en discuter avec D. Picard.

F. Mermoud demande d'où vient le salaire d'A. Sanchez-Mazas -> la tâche est effectuée bénévolement.

J. Montoya demande des précisions au sujet du point 7 du programme (quelles interactions déjà entamées avec d'autres prof) car cela n'a jamais été fait.

M. Milinkovitch pense que c'est dommage; il dit que le programme est une liste d'idée et que si tous s'y opposent, ça tombera à l'eau, mais il pense qu'il faudra au moins en parler.
J. Montoya demande si c'est appuyé par le Décanat -> énormément! J. Lacour est très favorable.

D. Picard aimerait corriger le fait que ce n'est pas nouveau mais qu'effectivement pas très courant en biologie alors que dans d'autres Section c'est "presque" la norme.

X. Perret demande comment ils pensent établir les contacts -> M. Milinkovitch dit qu'il va effectivement falloir établir ces contacts; il y a quelque années il y a déjà eu des discussions avec le Rectorat dans le cadre du nouveau campus Biotech et il sait qu'il y a des personnes qui seraient intéressées.

M. Milinkovitch dit que le but est d'aider les chercheurs pour les rendre plus visibles, notamment dans la presse; il s'agirait de leur donner des contacts. L'EPFL est plus visible alors que les ranking nous positionne au-dessus; c'est très énervant.

X. Perret demande ce que ça implique? élargir le service de communication de la Faculté, de la Section?

F. Mermoud dit qu'il y a un service de communication à l'UNIGE qui devrait être plus sollicité.

T. Fitzpatrick dit que le service de communication de l'UNIGE n'est pas très aidant.

J. Montoya demande le rôle de chacun d'entre eux.

F. Stutz dit qu'elle a accepté cette fonction notamment pour les futurs recrutements et changements d'enseignants; il y a aussi une bonne interaction avec les directeurs de Départements.

Elle se sent impliquée dans l'enseignement.

Les candidats ainsi que D. Picard sortent.

P. Guichard explique ce qui s'est passé au collège; c'était plus clair et les votes ont eu lieu selon les propositions.

Une des grandes questions qui a été soulevée est la partie d'A. Sanchez-Mazas. Cette dernière a évoqué un potentiel problème avec une entrée en fonction au 1^{er} janvier.

F. Mermoud s'intéresse sur le temps qu'il faudrait pour qu'une personne externe soit efficace dans le rôle.

X. Perret dit que ça dépend de la personne; il y a des gens qui sont dans la maison depuis 20 ans et ne seraient pas capables de jouer ce rôle.

F. Mermoud demande si 25% c'est suffisant -> X. Perret dit qu'il n'a aucune idée et qu'il ne faudrait pas se prononcer là-dessus.

J. Montoya pense que F. Stutz pourrait être un bon appui pour ce sujet.

X. Perret ne comprends pas pourquoi il y a eu 3 propositions.

S. Bellay explique le pourquoi.

J. Montoya demande si D. Picard avait aussi fait un programme.

La proposition du collège des professeurs est acceptée à la majorité.

4. Modification du Règlement d'Organisation

Une nouvelle modification concerne la possibilité d'avoir un-e 2^{ème} vice-président-e.

D. Picard présente les quatre principaux changements:

- introduction de la possibilité d'un vote électronique (Art. 10 al.4).
- introduction de la possibilité d'avoir une durée du mandat de la présidence de moins de trois ans (Art. 13 al. 4). Le RO de la Faculté n'indique pas de durée.
- suppression de la commission biologie-médecine (Art. 16).
- Clarification et adaptation à la réalité des modalités de modifications du RO (Art. 18).

Concernant la modification de l'Art 14 al. 1d, le rôle du conseil de direction dans le contexte du budget n'est pas modifié étant donné qu'il était déjà mentionné à l'Art. 12.

Il est relevé une erreur de numérotation: l'Art. 20 doit devenir l'Art. 19.

X. Perret demande si en cas de vote électronique, pas de réponse était égal à une abstention?

D. Picard dit que ce n'est pas juste et qu'il y a une discussion à ce sujet au niveau de la Faculté.

- X. Perret pense qu'il faut définir la façon de voter électroniquement (qui fait le décompte? Faut-il obliger tout le monde à voter?, etc.).
D. Picard propose de revenir à cela une fois que le point sera réglé au niveau de la Faculté.
T. Fitzpatrick dit qu'elle serait favorable à ce que tout le monde soit obligé de voter.

Le règlement d'organisation est accepté à l'unanimité.

5. Point sur le Projet LIFT

- X. Perret dit que lors de la commission du personnel il a appris que ce n'est pas possible à cause des règles du DIP; en effet, des jeunes de moins de 16 ans ne peuvent pas être rémunérés.
D. Picard demande si ça ne pouvait pas se faire de manière bénévole -> X. Perret dit que non car ça faisait partie des accords.
D. Picard dit qu'il est assez courant d'avoir des demandes de stages pour des jeunes (niveau cycle).

6. Divers

- F. Mermoud annonce un divers: avis des 3 corps.
Il explique la demande qu'il a reçu.
X. Perret trouve que la manière dont c'est fait n'est pas correcte -> les demandes doivent être unifiées pour les 3 corps, les outils doivent être expliqués.
Le conseil de Section ne répondra pas aux demandes tant que ceci ne sera pas fait, les représentants ne répondrons pas.
D. Picard dit que les professeurs autres que PO ne sont pas consultés pour ces questions.
S. Sarton-Loheac dit que les étudiants devraient aussi recevoir plus d'informations concernant la différence entre les différentes fonctions professorales.

La séance est levée à 17h30.

SB/17.05.2018